

## Déclaration commune FSU et FNEC FP FO au CDEN du 11 février

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN

Le CDEN traitant de la carte scolaire 1er degré est convoqué aujourd'hui 11 février 2021 à 15h30.

Pour la toute première fois dans ce département, il se tient alors même que les instances de l'Education nationale n'ont pas complètement statué. En effet, le premier CTSD (comité technique spécial départemental) s'est réuni ce matin-même. – Les élu-es du personnel ont voté unanimement contre le projet de carte scolaire de M. le Directeur Académique. Un deuxième CTSD sera donc convoqué vendredi 19 février. M. l'Inspecteur d'Académie présentera à nouveau son projet de carte scolaire. Habituellement, dans notre département, ce n'est qu'après cette seconde instance que le CDEN était réuni.

Les membres du CDEN sont ainsi amenés à se prononcer sur le projet alors même que les discussions n'ont pas été au bout dans les instances internes de l'Education Nationale. Quel sens cela a-t-il ?

L'Inspecteur d'Académie fait ainsi le choix inédit de raccourcir les délais de concertation autour d'un sujet d'importance, sans que l'ensemble des partenaires, représentant-es des personnels, des parents, élu-es, n'ait eu le temps d'un véritable échange.

L'Inspecteur d'Académie présentera donc un projet avec une "dotation zéro" dans un contexte de baisse démographique. Rappelons qu'en 20 ans, le Gers a certes perdu 390 élèves, mais il a dans le même temps, perdu 56 postes soit un poste pour 7 élèves en moins. Aucun poste en plus à la rentrée 2021, cela signifie que Mr l'Inspecteur d'Académie sera tout de même amené à fermer des postes afin de faire les ouvertures nécessaires.

Cela ne répondra pas pour autant aux besoins de l'école pour notre département rural :

- ▶ pour le remplacement,
- ▶ pour l'aide aux élèves les plus fragiles,
- ▶ pour les décharges de direction des petites écoles,
- ▶ pour la scolarisation des moins de 3 ans,
- ▶ pour le dispositif "plus de maîtres que de classes",
- ▶ pour la formation continue,
- ▶ pour le conseil pédagogique,
- ▶ pour alléger les effectifs là où c'est nécessaire...

Nous remarquons par ailleurs que la prise en compte de la ruralité a été l'objet d'un remarquable cafouillage au sein du Ministère, dans lequel une secrétaire d'Etat a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y aurait pas de fermetures de classes sans l'accord du Maire dans les communes de moins de 5000 habitants. Oui, elle a bien dit fermeture de classes, et non pas d'écoles. Au vu des décisions de carte scolaire prises un peu partout en France, nous comprenons qu'elle s'est trompée... mais cela en dit long sur l'intérêt réel ou feint porté à la ruralité par certains de nos dirigeants.

A cela s'ajoute la situation catastrophique que vont connaître les collèges et lycées à la rentrée 2021. Avec 7,5 postes supprimés pour une quasi stabilité des effectifs, c'est une réduction des heures bien plus conséquentes à laquelle nous allons assister. Cela est dû à la suppression, cette année, par le rectorat, d'une enveloppe de moyens propre à la ruralité. Or, ces moyens supplémentaires permettaient de maintenir un minimum d'égalité de traitement entre les élèves de la région Occitanie, en prenant en compte les particularités des territoires ruraux (effectifs modestes, distance entre le logement et l'établissement, maillage territorial pour maintenir une offre complète d'enseignements rares sur le département, etc.).

Rajoutons la dégradation continue des moyens alloués aux services non-enseignants de l'Éducation Nationale : services de Vie Scolaire, de Santé, d'Assistance Sociale, alors que le contexte sanitaire exigerait une attention toute particulière de la part du ministère.

Nous rappelons que les dépenses par élève du primaire dans la moyenne des pays de l'OCDE sont supérieures de 11,5% à celles de la France. Les pays comparables au nôtre qui obtiennent de meilleurs résultats scolaires investissent 25% de plus que la France dans l'Éducation.

Comment comprendre alors que pour la deuxième fois depuis que M. Blanquer est ministre, le budget de l'Éducation Nationale soit excédentaire ? Sur l'exercice 2020, ce ne sont pas moins de 210 millions qui restent.

A notre sens, ils auraient été bien utiles pour créer les 7 postes de remplaçants, les 13 postes dédiés à la formation continue, les 15 postes manquants pour les RASED, les postes dédiés à la décharge de direction nécessaires aux écoles gersoises. Ils auraient dû servir pour le maintien de la spécialité musique au lycée de Mirande, de la spécialité Espagnol au lycée de Nogaro... pour le maintien de l'option occitan au collège de Condom ou pour le maintien de la bilangue à Mathalin et la liste n'est malheureusement pas exhaustive...

► Pour nous, il ne peut être question de fermer des classes ou des écoles dans le seul but de redéployer les moyens. La réponse ne peut passer que par une rallonge budgétaire.

Voilà pourquoi nous avons décidé aujourd'hui de ne pas siéger en CDEN, aussi bien pour des raisons de forme que de fond. Nous pensons que la carte scolaire et l'avenir de nos écoles et de nos enfants valent mieux qu'une prise de décision expéditive, et méritent un plan d'investissement massif.

Nous vous proposons donc de vous associer au boycott de ce CDEN par les organisations FSU et FNEC-FP-FO